

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 23 MARS 2023**

**DELIBERATION N° 2023-07**  
**Titres restaurant**

Le vingt-trois mars deux-mille-vingt-trois à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du seize mars deux-mille-vingt-trois.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Caroline SAMYN- Office National des Forêts
Anne BESNIER – Région Centre-Val de Loire	Frédéric ARCHAUX – INRAE
David JACQUET – Région Centre-Val de Loire	Pascale LARMANDE – Personnel ARB
Régine FLAUNET – Région Centre-Val de Loire	Michel PREVOST – Cen Centre-Val de Loire
Marc DE MARIA – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Frédéric MICHEL – DRAAF Centre-Val de Loire	Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE
Christian GATTEFIN – Département du Cher	

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Cyrielle MERCIER- Département d'Eure-et-Loir
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Lucile FILIPIAK – FNE Centre-Val de Loire
Marion POIRÉ – ARB Centre-Val de Loire	Julien LEVRAT – Graine Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU – URCPPIE
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire	François PINET – PNR Brenne

POUVOIRS

Néant

15 administrateurs votants présents.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,  
**VU** la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,  
**VU** le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,  
**VU** la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),  
**VU** la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,  
**VU** l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,  
**VU** les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

#### **Considérant**

- L'absence d'avantages sociaux pour le personnel de l'ARB depuis la résiliation de l'adhésion à l'organisme Plurelya au 31.12.2021 qui n'a pas donné satisfaction,
- La présentation du système d'attribution de titres restaurant et son incidence financière,

#### **Décide à l'unanimité**

d'approuver l'attribution de titres restaurant au personnel de l'ARB selon les modalités suivantes :

- Valeur du titre : 8 €
- prise en charge 60% ARB - 40% agent
- Proratisation du nombre de titres en fonction du temps de travail

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour expédition conforme

Le Président de séance



Monsieur Jean-François BRIDET